NÉCROLOGIES

I

ANTOINE MEILLET
(1866-1936)

Antoine Meillet est mort le 21 septembre 1936, après avoir pendant un demi-siècle déployé une des plus prodigieuses activités dont l'histoire de la science nous offre l'exemple.

Il est peu de disciplines touchant à la science du langage dont les représentants ne puissent dire : Meillet était des nôtres. Il a posé les problèmes essentiels de la grammaire générale (cf. ses recueils de conférences et d'articles intitulés : *La méthode comparative en linguistique historique ; Linguistique historique et linguistique générale*) ; il a dominé tout le domaine de la linguistique indo-européenne (*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes ; Les dialectes indo-européens*) ; il a été spécialiste de la plupart des langues de la famille, qu'il a étudiées non seulement en d'innombrables articles, mais aussi dans une série de grammaires descriptives, historiques, comparatives, embrassant toute l'étendue du domaine depuis l'indo-iranien jusqu'au celtique, depuis l'italique jusqu'au slave, et toute la série des temps, depuis le vieux-perse et le hittite jusqu'aux *Langues de l'Europe nouvelle*, qui font l'objet d'un de ses livres les plus riches en vues d'avenir comme en regards sur le passé.

Des hauteurs et des distances où conduit la comparaison, il aurait pu considérer les langues classiques à leur place dans le stemma indo-européen, selon la perspective du linguiste, et laisser aux grammairiens de tradition le soin de poursuivre leur tâche sur un terrain pour ainsi dire réservé : il a cependant trouvé le moyen, avec eux, sans eux et quelquefois — il faut bien le dire — contre eux, de remettre en question et de renouveler leur science séculaire, tant sur le domaine grec (car les hellénistes lui doivent l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* et les *Origines indo-européennes des mètres grecs*) que sur le domaine latin et même roman.

C'est qu'il avait inauguré de la linguistique une conception large et

compréhensive. D'une part, comparatiste, il allait jusqu'au bout de ce que peut donner, pour l'établissement des formes, des faits et des rapports, une méthode que ses prédécesseurs avaient ébauchée, mais qu'il a mise au point ; d'autre part, historien, il n'admettait pas qu'on séparât la langue de la vie, des réalités matérielles, des formes littéraires, des états de civilisation, et il eût jugé un contresens de traiter le latin ou le grec indépendamment de leur rôle historique et de leur destinée culturelle. C'est ainsi que, dans le temps même où il se défendait, avec une certaine coquetterie, d'empiéter sur le domaine des philologues classiques, il a été pour eux, mieux qu'un maître, un initiateur, et nos études latines lui doivent tant que son œuvre de latiniste à elle seule suffirait à sa gloire.

Un premier ouvrage, sous un titre modeste : *De quelques innovations de la déclinaison latine*, fit d'abord apparaître ce qu'une vue de linguiste savait tirer d'un matériel que le philologue pouvait croire épuisé ; puis, de nombreux articles, épars dans maintes Revues de tous pays, sont venus converger dans trois ouvrages capitaux : le *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* et l'*Esquisse d'une histoire de la langue latine*, dont les deux premiers ont été écrits en collaboration avec MM. J. Vendryes et A. Ernout.

L'apport essentiel de Meillet comparatiste à notre connaissance du latin est représenté d'abord par ses découvertes dans le domaine de la dialectologie indo-européenne, enrichies et révisées sans cesse au cours de sa carrière. La constitution d'une sorte de géographie de l'indo-européen, la reconnaissance de groupements préhistoriques précisée ou renouvelée par la découverte du tokharien et du hittite, la conception de l'essaimage et de la « colonisation » indo-européenne, une interprétation nouvelle de certaines données internes du latin : caractéristique *-r* du médio-passif, parfait en *-u-*, participe présent féminin en *-i-*, des correspondances du vocabulaire religieux et juridique, ont conduit Meillet à fixer la place du latin dans la descendance des langues indo-européennes et à lui reconnaître, en dépit de son aspect très évolué, un caractère d'ancienneté qui le rattache aux rameaux dits de la périphérie.

Dès lors se précisent et s'éclairent les rapports du latin, englobé dans l'unité italique, avec telles autres unités indo-européennes : rapports culturels et religieux avec l'indo-iranien, concordances organiques avec le celtique, communauté de développement historique avec le grec.

Pour ce qui est des relations avec le grec, rien ne permet mieux d'apprécier le progrès assuré à notre connaissance que la confrontation du *Traité de grammaire comparée des langues classiques* avec les ouvrages qui, antérieurement, avaient entrepris la comparaison du grec et du latin. Dans ce domaine, il s'agissait de corriger plus que de construire, e distinguer plus que de rapprocher. Meillet a fait une certitude de ce



ANTOINE MEILLET

(1866-1936)

qui paraissait d'abord un paradoxe : que le latin et le grec n'ont entre eux qu'assez peu de concordances héritées ; que telles formes en apparence communes aux deux langues, comme le subjonctif, n'ont en réalité de commun que le nom ; que telles autres, comme l'infinitif, n'ont fait que subir un développement parallèle ; que pour le reste les ressemblances, souvent si frappantes, en particulier dans la structure de la phrase et le vocabulaire, s'expliquent soit par la communauté approximative d'habitat, soit par un processus continu d'assimilation. Si bien que composer une grammaire comparée du grec et du latin revient, comme a dit Meillet lui-même, à réunir en un seul ouvrage deux grammaires comparées. Comparaison linguistiquement arbitraire, mais en réalité combien fructueuse, qui, d'une part, met en pleine lumière les traits distinctifs essentiels des deux types linguistiques (par exemple, en ce qui concerne le latin, l'originalité du système verbal fondé sur la distinction de l'*infectum* et du *perfectum*), d'autre part, conduit à fixer les conditions dans lesquelles s'est préparée une communauté culturelle qui a imposé sa forme au monde moderne.

Et ici nous en venons à l'idée essentielle qui a vivifié toute l'œuvre de Meillet : que la langue est inséparable de la vie, qu'elle est un fait historique et social. Conception qui est d'abord à la base du *Dictionnaire étymologique*, car les mots y sont considérés dans leur évolution, dans leur adaptation au milieu et aux circonstances, traités non pas comme des éléments de dictionnaire qu'on soumet à une dissection linguistique, mais comme des signes et des symboles vivants, chargés de psychologie et porteurs de culture. Conception qui surtout illustre et vivifie d'un bout à l'autre l'*Esquisse d'une histoire de la langue latine*. C'est la vie du latin qu'on y suit depuis la période de l'unité italique, qui s'écoule peut-être tout entière quelque part au delà des Alpes, jusqu'à l'essaimage roman qui nous ramène de nouveau hors de l'Italie, en passant par le développement proprement latin. Celui-ci apparaît avec ses traits caractéristiques : évolution rapide d'une langue de caractère archaïque jusqu'à l'époque de sa fixation littéraire ; constitution de cette langue par la fusion en un idiome « romain » d'éléments dialectaux et par l'adaptation d'un fonds vulgaire à des besoins culturels nouveaux ; rôle joué par l'apport du grec et par la constitution de l'empire ; enfin, en dépit de la survie artificielle des formes fixées par la littérature, reprise dans les bas siècles de l'évolution qui rattachera les langues romanes au latin prélittéraire.

Parcourant en linguiste la route du latin, Meillet n'a pas à se charger du bagage de la philologie, mais il nous suggère les moyens d'en faire l'inventaire et d'en apprécier la valeur ; ses pages sur Cicéron et Virgile, les grands façonneurs du latin littéraire, méritent d'être méditées par les commentateurs des textes et les historiens de la littérature. A qui-

conque entreprend aujourd'hui une recherche dans le domaine du latin s'impose l'idée directrice qui ressort, je crois, de ce livre menu et capital : un idiome de type populaire, en voie de transformation rapide, se trouve amené, par la constitution d'un état politique fort et envahissant, à être le porteur d'une grande civilisation et le véhicule d'une riche littérature ; il se trouve ainsi fixé dans une forme prestigieuse, mais acquiert par là même une capacité d'extension qui le destine à reprendre mouvement le jour où l'histoire le rejettera dans le courant de la vie ; d'où le double aboutissement du romanisme et de l'humanisme.

A ces idées, dont plusieurs étaient dans l'air depuis un demi-siècle, Meillet a si bien donné forme et fondement qu'aucun latiniste aujourd'hui ne saurait poursuivre sa tâche sans les méditer. Les études latines, avant Meillet, se pratiquaient quelque peu en vase clos, et la philologie croyait pouvoir se suffire à elle-même. N'y avait-il pas même, de la part des philologues, quelque méfiance vis-à-vis du linguiste, qui passait pour déplacer l'axe de la science, changer les perspectives, travailler sur le mot en perdant de vue le texte? Le grand bienfait de Meillet a été d'appeler notre génération à une collaboration dont le philologue surtout a profité. Aucun de nous désormais qui, sous peine de stérilité, n'emprunte à la linguistique ses directives et souvent son inspiration. C'est en ce sens que nous devons à Meillet un renouvellement des études latines.

Bienheureux ceux de notre génération qui ont pu recueillir ce bénéfice de la bouche même du maître, dans ses cours de l'École des hautes études et du Collège de France, et surtout par sa conversation familière.

Comment ne pas évoquer la silhouette menue de Meillet devant le tableau d'une salle de cours, les yeux presque clos, la voix égale, les phrases détachées, sobres et pleines, sans transitions verbales, sans épithètes autres que techniques, semblant découvrir sa pensée à mesure qu'il la fixait en formules, poursuivant son exposé avec une netteté telle qu'on n'imaginait pas qu'un mot pût y être ajouté ou retranché, et achevant avec le dernier coup de l'heure sonnante une leçon qui apparaissait soudain composée, sans qu'on y eût pris garde, comme le chapitre d'un livre?

Mais comment ne pas évoquer surtout ces conversations qui, d'un chaos d'idées qu'on lui apportait, dégageaient en quelques instants un sens et une direction? Quelques mots de Meillet, et la mise au point était faite, l'accessoire éliminé, l'essentiel mis en relief. Quelques mots encore : la voie de la recherche était tracée, le but déjà aperçu. On prenait conscience, dans une brève entrevue, du sujet qu'on avait apporté, de ce qu'il valait et de ce qu'on était capable d'en tirer. On s'en allait, ravi ou contrit, mais toujours instruit, toujours orienté.

Quand l'idée me vint d'une *Société des Études latines*, il me parut que le premier consulté devait être Meillet : il m'approuva, il me fit prévoir

les obstacles, il me prédit le succès. Il fut ainsi notre premier adhérent ; il devait être bientôt notre président, et pas un de nous n'oubliera jamais avec quelle gentillesse, avec quelle simplicité il s'appliquait à n'être parmi nous que latiniste, lui qu'en ce moment même tant de savants de tous pays, en tant de domaines, revendiquent, au même droit que nous, comme leur maître.

Mais son action sur nous aura été plus profonde que ne pourrait le faire penser son simple passage dans nos rangs. Si nous réfléchissons à l'œuvre dont je n'ai pu que très sommairement indiquer ici la portée, si nous nous représentons, d'autre part, ce que, dans le sein de cette Société, nous avons pu faire pour l'enrichissement et le renouvellement de nos études, à toutes les avenues de notre enquête, à l'origine de nos meilleures inspirations et de nos meilleures réussites, à chaque étape de notre examen de conscience scientifique, c'est Meillet qui apparaît. Qui dresserait aujourd'hui le bilan des études latines aurait à faire à Meillet la part, souvent dissimulée par sa modestie, de l'initiateur et du guide.

Meillet nous a été enlevé prématurément par la mort ; une part de lui-même nous avait été déjà ravie par la maladie. Son œuvre et son esprit demeurent. Que dis-je? Il faudra le recul du temps pour apprécier ce qu'il a été. Je l'ai entendu dire d'un de ses maîtres, mort trop tôt lui aussi : « Il y a des hommes dont rien ne meurt le jour où ils disparaissent. » A qui s'applique ce mot mieux qu'à Meillet lui-même?

J. Marouzeau.

II

LÉOPOLD-A. CONSTANS
(1891-1936)

La *Société des Études latines* a été durement éprouvée par la perte de M. L.-A. Constans, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, disparu à moins de quarante-cinq ans, le 10 juin dernier, après avoir donné presque jusqu'à la dernière minute toutes ses forces à la science et à l'enseignement.

Dès l'enfance, à Aix-en-Provence, où son père, le savant commentateur de Salluste et de Tacite, était professeur à la Faculté, il fut nourri dans la compréhension et l'amour des choses latines. Des études très brillantes le firent entrer fort jeune, en 1910, à l'École normale supérieure ; l'enseignement de M. R. Cagnat, les leçons de Camille Jullian, les deux années « d'application » passées à l'École de Rome le mirent en possession des méthodes les plus précises sans le faire dévier de sa